

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 17 août 2021 à la salle municipale située au 258, chemin Saint-Joseph à Saint-Joseph-de-Mékinac.**

Sont présents : M<sup>me</sup> Lise Roy Guillemette, conseillère siège numéro 4, maire suppléant  
M. Réjean Lahaie, conseiller siège numéro 2  
M<sup>me</sup> Caroline Naud, conseillère siège numéro 3, par téléconférence  
M<sup>me</sup> Judith St-Arneault, conseillère siège numéro 6

Sont absents : M. Lucien Mongrain, maire  
M<sup>me</sup> Ninon Fortier, conseillère siège numéro 5

Les membres présents forment le quorum.

Il est constaté que l'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil.

**Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 16 h par Lise Roy Guillemette, maire suppléant de Trois-Rives. Nicole Léveillé, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire.

**2021-08-118 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Judith St-Arneault, appuyée par Réjean Lahaie et unanimement résolu, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, avec la mention que le point « Questions diverses » demeure ouvert.

**2021-08-119 Présentation d'un projet dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure**

Sur la proposition de Judith St-Arneault, appuyée par Caroline Naud il est unanimement résolu :

- QUE le Conseil municipal de Trois-Rives autorise la présentation du projet de remplacement de la patinoire extérieure de Saint-Joseph-de-Mékinac au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure;
- QUE soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Trois-Rives à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet

et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;

- QUE la Municipalité de Trois-Rives madame Nicole Léveillé, directrice générale comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

### **Clôture de la séance**

2021-08-120 Il est proposé par Judith St-Arneault appuyée par Réjean Lahaie et unanimement résolu, d'autoriser la levée de l'assemblée.